ABROTE

(export du DFSM au 05/11/2026 à 21:04)

[1] ABROTE Médecine - Pharmacopée

nom fém.
Etymologie FEW XXIV 48a abrotonum

Définition

Herbe* qui fleurit en été, pourvue de nombreuses branches, de petites feuilles et de fleurs dorées à l'odeur forte et agréable et au goût amer, aurone, en tant qu'elle possède des vertus diététiques et médicinales, assurant notamment le bon fonctionnement de l’appareil digestif et la protection contre les vers, entrant dans des préparations contre les maux de tête et les maladies de la peau.

Notes

- V. AURONE nomen ABROTANUM Note encyclopédique

 Les variantes abrotan(e), abroton(e) sont attestées dans les textes. Il s'agit donc d’un petit arbrisseau vivace, l'artemisia abrotanum L. (Astéracées), aussi appelée aurone mâle, abrotone, armoise-citronnelle, citronnelle garde-robe, couronne de Saint-Jean ou encore arquebuse. L’aurone mâle reste utilisée jusqu’à nos jours pour ses propriétés répulsives, antiparasitaires, vermifuges. Elle serait aussi indiquée pour les affections de la muqueuse gastrique et comme antispasmodique. En cuisine, elle peut servir de condiment. [I. Vedrenne-Fajolles]

Citations

- Abrote est caude et seke ou commencement du tierc degré, et por ce qu’il est amers, conforte l’estomac , et tue les vers ki s’engenrent ou ventrail, et destoupe[nt] les voies du fie et de la rate qui sont estoupees de grosses humeurs, mais ne le fait pas bon user à chaus qui sont de caude complexion. Aldebrandin de Sienne, *Régime du corps, 1256, p. 173.*